Nîmes : 2 mois de prison pour avoir insulté le rabbin à la sortie de la synagogue

01/12/2017 à 9h56

Un homme de 22 ans a comparu, ce jeudi après-midi, devant le tribunal correctionnel de Nîmes pour avoir insulté un rabbin à la sortie de la synagogue de Nîmes. Les faits se sont déroulés le jeudi 12 octobre, vers 14h50. Le rabbin marchait sur le trottoir avec son épouse et ses enfants lorsque le passager d'une voiture Peugeot a prononcé les paroles délictueuses de "*sale juif* ". Rapidement les enquêteurs de le Sûreté Départementale de Nîmes vont remonter jusqu'au véhicule grâce aux caméras de vidéosurveillance de la ville et du lieu de culte. Le passager, va être retrouvé et placé en garde à vue quelques jours plus tard. Un jeune de 22 ans qui est déjà connu notamment de la justice pour mineurs, puisqu'il a écopé en 2014 de 3 ans ferme et d'un mandat de dépôt pour des violences aggravées. "**Je suis sorti de prison le 3 novembre 2016**", avoue le prévenu qui comparaissait ce jeudi, pour les insultes. S'il reconnaît sa bêtise à l'audience, lors de sa garde à vue, il a exprimé des propos confus. Après la question d'un policier lui demandant s'il connaissait l'histoire, il a répondu: "**oui, ils ont fait du mal à mes frères**"!

" **Son casier judiciaire laisse entrevoir la violence qui est en lui. Notre société banalise le racisme, l'antisémitisme"**, souligne Me Célestine Bifeck, pour la Licra. " **L'antisémitisme explose dans notre pays et monsieur à un profil inquiétant, affolant**", poursuit le procureur adjoint François Schneider, qui réclame 6 mois avec sursis et une stage de citoyenneté. "**Il est important de juger les faits et uniquement les faits.**

Il regrette, il a présenté ses excuses et il ne connaissait pas la qualité de rabbin de la victime“, souligne Me Camille Alliez pour le prévenu qui a écopé de 2 mois ferme. Il devra aussi s’acquitter de 1 000 euros à verser au couple victime.

www.objectifgard.com